

REPUBLIQUE DU TCHAD



MESSAGES CLÉS DE L'EXAMEN NATIONAL VOLONTAIRE

Le Tchad a adhéré à l'agenda des ODD en 2015 pour booster sa transformation structurelle et améliorer les conditions de vie de sa population. Cette volonté politique des plus hautes autorités du pays à mettre en œuvre efficacement les ODD, s'est concrétisée par leur intégration au nombre des priorités des Plans Nationaux de Développement (PND) et des politiques sectorielles des domaines concernés. Elle se traduit également par l'engagement à élaborer et à présenter périodiquement durant le FPHN, comme en 2019 et 2021, un rapport d'Examen National Volontaire (ENV) de mise en œuvre des ODD.

L'ENV 2024 est élaboré dans un contexte particulier, marqué par la transition politique entamée suite au décès le 20 avril 2021 du Président de la République, le Maréchal Idriss Deby ITNO. Malgré cet énorme choc, le pays a fait d'énormes progrès en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix (ODD 16). En effet, la politique de la main-tendue du Gouvernement de transition a permis (i) la signature de l'Accord historique de Doha (Qatar), entre le Gouvernement de transition et 43 groupes mouvements politico-militaires ; (ii) l'organisation du Dialogue National Inclusif et Souverain; (iii) l'organisation du référendum constitutionnel et ; iv) la signature des accords de Kinshasa.

En matière de croissance économique, le Tchad a enregistré un taux de croissance du PIB réel de 3,4% en 2022 pour atteindre 5,1% en 2023.

Malgré ces efforts, face à un environnement économique et social fortement affecté par les impacts multiples de la pandémie à Covid 19, les conflits aux frontières et les effets du changement climatique ; le taux de pauvreté de la population tchadienne (ODD1) en 2022 est de 44,8%, soit 7 762 632 personnes pauvres. Comparé à celui observé en 2018 (42,3%), le taux de pauvreté de la population a augmenté de 2,5 points de pourcentage. La prévalence de la sous-

alimentation (ODD2) est également en hausse de 2,4 points de pourcentage entre 2018 (39,6%) et 2021 (42%) d'après les statistiques d'ENSA 2021.

Dans la perspective de redresser cette situation, le Gouvernement du Tchad a élaboré un nouveau Plan National de Développement (PND) pour la période 2024-2028, dont l'objectif est d'accélérer l'émergence et la transformation structurelle du Tchad aligné sur les ODD et permet d'aller plus loin sur les questions environnementales avec la révision de la Contribution Nationale Déterminée (CDN) en 2021. En effet, le pays envisage de pallier les défis conjoncturels, tels que la mise en place des infrastructures publiques de base (énergie, routes, etc.), la relance des dynamiques locales ou territoriales de développement, le renforcement de la résilience économique, sociale et environnementale du pays ainsi que la mise en place d'institutions solides, redevables et accessibles à tous pour assurer le développement durable du pays. Il s'agit de :

- Mettre en place un mécanisme de stabilisation des prix des produits de première nécessité et lutter contre la cherté de la vie (ODD1) ;
- Lutter contre l'insécurité alimentaire consécutive à la dégradation de production et aux aléas climatiques (ODD2, 13) ;
- Diversifier l'économie et promouvoir l'éclosion d'un tissu industriel au niveau national;
- Organiser les élections libres et transparentes en 2024 (ODD 16) ;
- Planifier le développement du niveau décentralisé vers le niveau central (ODD 16) ;
- Rendre plus opérationnel le dispositif de suivi-évaluation (ODD16) ;
- Renforcer la participation et l'appropriation des parties prenantes (ODD16) ;
- Optimiser la gestion des ressources humaines, matérielles et financières (ODD16) ;
- Renforcer le partenariat et la mobilisation des fonds (ODD17).

Dans cette optique, le Gouvernement entend mener les réformes nécessaires pour renforcer la mobilisation des ressources internes, publiques et privées, et améliorer l'efficacité des actions de développement. Mais, en même temps, un partenariat renforcé, élargi et rénové sera nécessaire pour relever le défi du financement et de la mise en œuvre de l'agenda de

développement durable. A cet égard, le présent FPHN constitue une opportunité pour le pays de réitérer son engagement ainsi que son plaidoyer auprès de tous les partenaires, en vue de leur accompagnement dans la mise de son PND 2024-2028 sur le sentier du développement durable.